

Les rectifications orthographiques de 1990 et leur application dans l'espace francophone, 30 ans plus tard

Jan Lazar et Radka Mudrochová



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/praxematique/6658>

DOI : [10.4000/praxematique.6658](https://doi.org/10.4000/praxematique.6658)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Référence électronique

Jan Lazar et Radka Mudrochová, « Les rectifications orthographiques de 1990 et leur application dans l'espace francophone, 30 ans plus tard », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 74 | 2020, mis en ligne le 01 mai 2021, consulté le 07 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/6658> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.6658>

Ce document a été généré automatiquement le 7 mai 2021.

Tous droits réservés

Les rectifications orthographiques de 1990 et leur application dans l'espace francophone, 30 ans plus tard

Jan Lazar et Radka Mudrochová

- 1 Chaque langue vivante évolue constamment et il est logique que ses composants changent progressivement au cours des siècles. Bien que le lexique représente le composant le plus dynamique dans la variation, l'évolution permanente se manifeste aussi sur l'orthographe. Si l'on observe l'écriture française médiévale, on peut s'apercevoir qu'elle était assez proche de sa forme orale et les graphèmes correspondaient aux phonèmes. Aujourd'hui, il est plutôt difficile de retrouver un mot français dont l'orthographe reproduit avec précision la prononciation.
- 2 L'orthographe française est connue pour son opacité et il n'est pas surprenant de voir que de nombreux linguistes ont essayé de proposer sa réforme et donc sa simplification. Parmi les principaux militants des rectifications, il faut surtout mentionner Nina Catach, linguiste éminente, qui a publié un grand nombre de travaux sur l'orthographe française (1971, 1980, 1981, 1989). En 1983, elle a créé une organisation, l'AIROE (Association pour l'Information et la Recherche sur les Orthographes et les systèmes d'Écriture), composée de linguistes, de membres du CNRS et de militants qui se battaient pour une nouvelle orthographe.
- 3 Malheureusement, le ministre de l'Éducation nationale s'est prononcé contre toutes les modifications. La réaction des linguistes n'a pas tardé et, le 7 février 1989, dix éminents linguistes (Nina Catach, Bernard Cerquiglini, Jean-Claude Chevalier, Pierre Encrevé, Maurice Gross, Claude Hagège, Robert Martin, Michel Masson, Jean-Claude Milner et Bernard Quémada) ont fait paraître un manifeste, souvent surnommé le « Manifeste des Dix », à la une du journal *Le Monde*. Son titre *Moderniser l'écriture du français* résume parfaitement son contenu et il s'est vite popularisé auprès des intellectuels français qui ont encore augmenté la pression sur les institutions françaises.

- 4 Ainsi, le Premier ministre français, Michel Rocard, se vit obligé de réagir à ces exigences et il décida de créer une nouvelle institution appelée le Conseil supérieur de la langue française (CSLF), qui est composé de ressortissants français, québécois, belges et suisses. En 1990, le CSLF présenta les premières propositions de rectification de l'orthographe française et celles-ci furent ensuite discutées à l'Académie française. Après avoir reçu un avis favorable de l'Académie, un compromis de 400 propositions fut officiellement présenté dans le *Journal officiel de la République française*, connu également sous le titre *Les rectifications orthographiques*.
- 5 Plusieurs associations, notamment dans les pays francophones, ont été créées pour faire connaître les règles de la nouvelle orthographe. L'Association pour l'information et la recherche sur les orthographe et les systèmes d'écriture (AIROÉ) existait déjà en France avec la fondatrice Nina Catach, comme nous l'avons mentionné *supra*. En 1991, André Goose a fondé en Belgique l'Association pour l'application des recommandations orthographiques (APARO), et la Suisse, en 2000, l'Association pour la nouvelle orthographe (ANO). Ces trois associations se réunissent pour créer le Réseau pour la nouvelle orthographe du français (RENOUVO) et conçoivent ensemble le *Vadémécum de l'orthographe recommandée*, avec le surtitre *Le millepatte sur un nénufar*, contenant près de 2 000 mots touchés par les rectifications, comme le souligne G. Farid (2012 : 2056) dans son article « La “nouvelle orthographe”, 21 ans plus tard ». Dans le même but, a été créé au Québec en 2004 le Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français (GQMNF) qui traduit au grand public les changements de la norme du français approuvés par des instances francophones.
- 6 Ainsi, plusieurs auteurs (*cf.* par exemple : Blondet, 2002 ; Catach, 2011 ; Colignon, 2003 ; Contant, 2009 ; Contant-Muller, 2009 ; Dupriez, 2009) ont publié des ouvrages ou ont créé des sites Internet dont l'objectif était de populariser l'orthographe rectifiée. Dans ce but a été également créé en 2002 le Groupe de modernisation de la langue qui a mis en place le site officiel www.orthographe-recommandee.info, contenant les détails des rectifications orthographiques qui peuvent être classées dans dix catégories essentielles présentées en bref *infra* avec des exemples pour chaque domaine abordé :
- 7 1. Les numéraux composés sont systématiquement reliés par des traits d'union.

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
<i>vingt et un</i>	<i>vingt-et-un</i>
<i>deux cents</i>	<i>deux-cents</i>
<i>quatre cent quarante-cinq mille</i>	<i>quatre-cent-quarante-cinq-mille</i>

- 8 2. Les noms composés avec trait d'union du type V+N, préposition + N sont marqués au pluriel au second élément. Exceptions : quelques noms composés dont le second terme comporte un article (*trompe-l'œil*) ou commence par une majuscule (*prie-Dieu*).

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
<i>des après-midi</i>	<i>des après-midis</i>

<i>des abat-jour</i>	<i>des abat-jours</i>
<i>des brise-glace</i>	<i>des brise-glaces</i>

- 9 3. L'emploi de l'accent grave dans un certain nombre de mots lorsque la prononciation n'est pas en accord avec l'accent aigu, devant une syllabe contenant un « e » muet, on écrit « è » et non « é », au futur et au conditionnel des verbes qui se conjuguent sur le modèle de *céder*. Exceptions : (a) les préfixes *dé-* et *pré-* (*dégeler*, *prévenir*, etc.) ; (b) les « é » initiaux (*échelon*, *édredon*, *élever*, etc.) ; (c) *médecin* et *médecine*.

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
<i>événement</i>	<i>évènement</i>
<i>je céderai</i>	<i>je cèderai</i>
<i>célieri</i>	<i>cèleri</i>

- 10 4. La disparition de l'accent circonflexe sur « i » et « u ». Néanmoins, il est maintenu dans les terminaisons verbales du passé simple, du subjonctif et dans des cas d'ambiguïté.

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
<i>paraître</i>	<i>paraître</i>
<i>coût</i>	<i>cout</i>
<i>brûler</i>	<i>bruler</i>

- 11 5. Les verbes en « -eler » ou « -eter » se conjuguent sur le modèle de *peler* ou de *acheter*. Les dérivés en « -ment » suivent les verbes correspondants. Exceptions : les verbes *appeler*, *jeter* et leurs composés (y compris *interpeler*).

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
<i>j'amoncelle</i>	<i>j'amoncèle</i>
<i>amoncellement</i>	<i>amoncèlement</i>
<i>tu feuilletes</i>	<i>tu feuilletes</i>

- 12 6. Les emprunts forment leur pluriel de la même façon que les mots français (la règle s'applique également aux noms qui étaient des pluriels dans la langue d'origine : *un errata*, *des erratas*, etc.) et sont accentués conformément aux règles du français. En cas de concurrence dans l'usage, la forme la plus francisée est privilégiée (*leader* plutôt

que *leader*). Exceptions : les noms qui ont conservé valeur de citation, ils restent donc invariables : *des requiem*, etc.

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
<i>des matches</i>	<i>des matchs</i>
<i>diesel</i>	<i>diésel</i>
<i>des maxima</i>	<i>des maximums</i>

- 13 7. La soudure est imposée dans un certain nombre de mots, à savoir :
- dans les mots composés de *contr(e)-* et *entr(e)-* ;
 - dans les mots composés de *extra-*, *infra-*, *intra-*, *ultra-* ;
 - dans les mots composés avec des éléments « savants » (*hydro-*, *socio-*, etc.) ;
 - dans les onomatopées et dans les mots d'origine étrangère.

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
<i>week-end</i>	<i>weekend</i>
<i>extra-terrestre</i>	<i>extraterrestre</i>
<i>infra-rouge</i>	<i>infrarouge</i>

- 14 8. Les mots anciennement en « -olle » et les verbes anciennement en « -otter » s'écrivent avec une consonne simple. Les dérivés de ces verbes ont également une consonne simple. Exceptions : *colle*, *folle*, *molle* et les mots de la même famille qu'un nom en « -otte » (par exemple : *botter*, de *botte*).

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
<i>corolle</i>	<i>corole</i>
<i>frisotter</i>	<i>frisoter</i>

- 15 9. Le tréma se déplace sur la lettre « u » prononcée dans les suites « güe » et « güi », et est ajouté dans quelques mots.

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
<i>aiguë</i>	<i>aigüe</i>
<i>arguer</i>	<i>argüer</i>
<i>ambiguïté</i>	<i>ambigüité</i>

- 16 10. Le participe passé du verbe *laisser* (par ailleurs, comme celui de *faire*) suivi d'un infinitif est invariable.

ancienne orthographe	nouvelle orthographe
<i>elle s'est laissée maigrir</i>	<i>elle s'est laissé maigrir</i>
<i>les enfants que tu as laissés partir</i>	<i>les enfants que tu as laissé partir</i>

- 17 Enfin, la nouvelle orthographe supprime quelques anomalies (notamment graphiques) de la langue, à savoir : *absout, absoute* (participe passé), *appâts* (nom masculin pluriel), *assoir, messoir, rassoir, sursoir, bizut, bonhomme, boursoufflement, boursouffler, boursoufflure, cahutte, charriot, charriotage, charrioter, chaussetrappe, combattif, combattive, combattivité, cuisseau, déciller, dentelier, dissout, dissoute* (participe passé), *douçâtre, embattre, exéma, exémateur, exémateuse, guilde, imbécilité, innommé, innommée, interpeler* (j'interpelle, nous interpelons, etc.), *levreau, lunetier, nénufar, ognon, ognonade, ognonière, pagaille, persifflage, persiffler, persiffler, persiffluse, ponch* (dans le sens de « boisson »), *prudhommal, prudhommale, prudhommie, prunelier, relai, saccarine* (et ses dérivés), *sconse, sorgo, sottie, tocade, tocante, tocard, tocarde, ventail*. Bien que les rectifications aient été proposées il y a trois décennies, l'usage des graphies rectifiées n'est pas généralisé dans l'espace francophone (Lazar-Dedková, 2017 ; Lenoble-Pinson, 2005, 2006a, 2006b).
- 18 Le numéro thématique de cette revue aborde ce problème en observant le statut actuel de ces réformes dans le monde francophone. Les questions qui se posent pourront se formuler comme suit : Peut-on toucher à l'orthographe sans nuire à la langue ? S'agit-il d'une révolution ? Les graphies rectifiées gênent-elles la lecture ? Cohabitent-elles avec les anciennes ? Les rectifications de 1990 répondent-elles aux besoins des locuteurs natifs ? La liste des mots rectifiés est-elle suffisante ? Les maisons d'édition appliquent-elles ces réformes dans leurs publications ? Comment ces rectifications sont-elles perçues par les linguistes ? L'usage des mots rectifiés varie-t-il dans l'espace francophone ? Les mots rectifiés sont-ils présents dans les manuels scolaires ? Les étudiants francophones sont-ils capables d'appliquer ces rectifications en pratique ? Cette liste n'est sans doute pas exhaustive, mais présente les questions les plus souvent soulevées lors d'une discussion autour de la réforme. Nous espérons que le recueil d'articles que nous avons réussi à assembler pourra apporter des réponses à ces questions intéressantes.
- 19 Le premier texte de **Virginie Conti** (Délégation suisse à la langue française et Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique - CIIP), de **Jean-François de Pietro** (Institut de recherche et de documentation pédagogique - IRDP) et de **Daniel Elmiger** (Université de Genève) est intitulé *Les recommandations de rectifications orthographiques du français et la réforme de l'orthographe allemande : que deviennent-elles dans l'école en Suisse ?* Les auteurs nous précisent que les orthographe française et allemande ont toutes deux connu d'importants changements à travers le temps et elles continuent sans cesse d'évoluer. Si la France et son Académie ont longtemps joué un rôle important dans la codification de la langue, la situation est différente pour l'allemand : une orthographe « officielle » – contraignante uniquement pour l'usage administratif et scolaire – n'existe que depuis le début du XX^e siècle. Leur objectif est

de décrire la manière dont la question des rectifications a été abordée dans l'école romande, les décisions qui ont été prises – voire qui sont en cours de discussion – et ce qui a concrètement été réalisé, en particulier dans des plans d'étude et des manuels d'enseignement du français.

- 20 **Radka Mudrochová** (Université Charles de Prague), dans son texte *La francisation des emprunts à l'anglais d'après l'orthographe rectifiée : son application en français de France et en français québécois*, présente les quatre catégories de francisation des emprunts à l'anglais sur l'exemple de la pratique du français de France et du français québécois tout en s'appuyant sur les données lexicographiques et les outils de la linguistique de corpus.
- 21 **Dagmar Kolaříková** (Université de Bohême de l'Ouest) aborde la question du trait d'union dans son article *Le trait d'union disparaît-il dans les mots nouvellement intégrés dans les dictionnaires ?* Dans son étude, elle se focalise sur les questions suivantes : Comment utiliser un trait d'union avec l'orthographe rectifiée ? Les règles où le trait d'union disparaît et est remplacé par la soudure sont-elles respectées par les dictionnaires usuels ? Le trait d'union a-t-il tendance à disparaître au profit de la soudure des mots nouvellement intégrés dans les dictionnaires *Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse* ?
- 22 Le texte suivant qui porte le titre *L'orthographe moderne vue par les grammaires (Parcours historique et regard contemporain)*, rédigé par **Sophie Piron** (UQAM), propose d'évaluer la perspective que les grammaires adoptent face à l'orthographe moderne de leur époque. Pour ce faire, l'auteure analyse un corpus de grammaires parues entre le XVI^e siècle et aujourd'hui en les associant aux réformes successives de l'orthographe et à la question de l'orthographe plus généralement.
- 23 **Zuzana Puchovská** (Université Comenius de Bratislava) a intitulé son texte *L'attitude et la pratique des locuteurs francophones face à la nouvelle orthographe : la résistance de la double consonne dans la conjugaison des verbes en -eler et -eter ?* L'article se donne pour objectif d'analyser la place que les changements orthographiques de 1990 occupent dans la langue française et sous quelles formes ils se manifestent auprès des locuteurs francophones. Cette analyse et la réflexion qui la suit s'appuient sur l'observation et l'évaluation des données recueillies dans le corpus web Araneum Francogallicum.
- 24 **Iva Dedková** (Université d'Ostrava) et **Jan Lazar** (Université d'Opole/d'Ostrava) s'intéresseront dans leur texte intitulé *La formation du singulier et du pluriel des noms composés faisant l'objet de la dernière rectification orthographique : entre recommandation et application* à la formation du singulier et du pluriel des noms composés et des mots qui ont été concernés par les rectifications orthographiques de 1990. Après avoir examiné la graphie de lexèmes choisis dans un corpus composé de cinq dictionnaires français disponibles en ligne, ils désirent montrer si, une trentaine d'années plus tard, les nouvelles règles recommandées sont appliquées dans la presse actuelle, ce qui a été vérifié à l'aide du corpus Timestamped JSI web corpus 2014-2020 French.
- 25 Le dernier texte *La réforme de l'orthographe en Belgique francophone : de la politique linguistique aux pratiques effectives* d'**Anne Dister** (Université Saint-Louis) nous amène encore une fois en Belgique. L'auteure s'intéresse à la politique linguistique avec les travaux menés au sein du Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La question des pratiques effectives sera envisagée notamment à travers un corpus de 9 000 dictées réalisées par des élèves en fin de

primaire et recueillies lors d'un concours célèbre en Belgique (Dister et Moreau, 2019), mais aussi à travers des manuels scolaires.

BIBLIOGRAPHIE

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (1997), *L'essentiel de la nouvelle orthographe*. Bruxelles, APARO.

BLONDET, S., 2002, *Orthographe française*, Paris, J.-P. Gisserot.

CATACH, N., 1971, *Orthographe et lexicographie (tome 1 : variantes graphiques, mots latins et grecs, mots étrangers)*, Paris, Nathan.

CATACH, N., 1980, *L'orthographe française (Traité théorique et pratique)*, Paris, Nathan.

CATACH, N., 1981, *Orthographe et lexicographie (tome 2 : les mots composés)*, Paris, Nathan.

CATACH, N., 1989, *Les délires de l'orthographe*, Paris, Plon.

CATACH, N., 2011, *L'orthographe*, 10^e éd. corr., Paris, Presses universitaires de France.

COLIGNON, J.-P. 2003, *L'orthographe c'est logique !*, Paris, Albin Michel.

Conseil supérieur de la langue française, 1990, *Les rectifications de l'orthographe, Documents administratifs 100*. Paris, Direction des Journaux officiels.

CONTANT, C. – MULLER, R., 2009, *Les rectifications de l'orthographe du français*, Bruxelles-Québec, Éditions ERPI et De Boeck-Duculot.

CONTANT, C., 2009, *Grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée : cinq millepattes sur un nénufar*, Montréal, Éditions De Champlain S. F.

DEDKOVÁ, I. & LAZAR, J., 2017, *La nouvelle orthographe : Quel usage dans le milieu universitaire tchèque ?*. *LINGUA VIVA* 25. 2017, vol. XIII, n° 25, 22-35.

DISTER, A. & MOREAU, M.-L., 2019, « Les tribulations d'une réforme dans un championnat d'orthographe. Comment des élèves en fin de scolarité primaire ont intégré les rectifications de 1990. », *Le français moderne* 2, 281-295.

DUPRIEZ, D., 2009, *La nouvelle orthographe en pratique*, Bruxelles, De Boeck.

FARID, D., 2012, « La « nouvelle orthographe », 21 ans plus tard », *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2012*, 2055-2069.

LENOBLE-PINSON, M., 2005, « L'usage des recommandations orthographiques en Belgique », *Liaisons-AIROÉ* 38, *Spécial Renouvo. Le point sur les Rectifications de l'orthographe*, 9 & 35-37.

LENOBLE-PINSON, M., 2006b, « Diffusion et application des rectifications orthographiques en Belgique », *Langues et cité. Bulletin de l'Observatoire des pratiques linguistiques* 7, 9.

LENOBLE-PINSON, M., 2006a, « Les avancées des rectifications en Belgique », *Les rectifications orthographiques de 1990. Analyse des pratiques réelles (Belgique, France, Québec, Suisse, 2002-2004)*, coll. *Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques* 1, 111-115.

Les règles de la nouvelle orthographe...en bref, [En ligne], consulté le 20/9/2020. URL : <https://www.orthographe-recommandee.info/enseignement/regles.pdf>

AUTEURS

JAN LAZAR

Université d'Ostrava (Tchéquie) et Université d'Opole (Pologne)

RADKA MUDROCHOVÁ

Université Charles de Prague (Tchéquie)